



## Déclaration du SNUipp-FSU77

### CTSD carte scolaire du 3 septembre 2015

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames et messieurs,

Albert Einstein disait : « La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne. La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi. Ici, nous avons réuni théorie et pratique : Rien ne fonctionne... et personne ne sait pourquoi ! » Ainsi pourrait-on résumer cette rentrée catastrophique dans les écoles de Seine-et-Marne.

Alors faisons fi des « nous vous l'avions bien dit » qu'il serait trop facile d'avancer aujourd'hui face à la détresse des directeurs, des enseignants, des secrétaires de circonscription et sans doute également des personnels administratifs chargés des moyens de remplacement pour notre département. Quelques exemples concrets éclaireront sans doute mieux mon propos :

Lundi, journée de pré-rentrée, des dizaines de postes étaient toujours non pourvus, notamment dans le Nord du département entraînant nombre de situations ubuesques avec des personnels prévenus jusqu'à 21 heures, certains déplacés après une affectation obtenue dès juin, des congés maternité ou parentaux non remplacés bien que connus.

Dans mon école, le matin de la rentrée, nous ne savions toujours pas si une collègue en congé maternité allait être remplacée. La BD est arrivée juste à temps. Ce congé était pourtant prévu depuis des mois. Le midi, une des ZIL de la circonscription était présente et sans affectation alors qu'elle avait été envoyée sur quatre écoles successives de la circonscription où à chaque fois les BD avaient fini par arriver en cours de matinée. La secrétaire de circonscription, sans nouvelles des services de l'Inspection académique, n'avait pas voulu prendre le risque de laisser des classes sans enseignants un jour de rentrée, ce qui est tout à son honneur. La collègue ZIL avait donc enchaîné les kilomètres d'un bout à l'autre de la circonscription, kilomètres qui ne seront pas couverts par son ISSR puisqu'au bout du compte elle n'aura remplacé personne.

Nous avons reçu des dizaines de témoignages similaires depuis trois jours : directeurs affolés à l'idée de classes à répartir dès le premier jour et des réactions des parents d'élèves face à cette situation, enseignants stressés avec des classes déjà surchargés et la perspective d'accueillir des élèves supplémentaires, remplaçants déboussolés et promenés au gré d'affectations hasardeuses et imprévues, secrétaires de circonscription frustrées car n'ayant pas les informations nécessaires pour répondre aux demandes des écoles.

André Frossard disait que : « Les gens intelligents sont ceux qui changent d'avis avant les autres. » Nous ne pouvons qu'espérer que vous fassiez vôtre un principe aussi sage.

Au chaos de cette rentrée dans les écoles viennent s'ajouter les déclarations contradictoires des IEN sur l'entrée possible ou non des parents dans l'école qui placent les enseignants dans des situations délicates mais démontrent de leur part une imagination infinie dans l'art d'ouvrir les parapluies.

Ainsi l'IEN de Dammartin envoie-t-elle un courrier aux écoles maternelles de sa circonscription qui énonce des modalités fantaisistes et en conflit flagrant avec la lettre de la ministre aux parents où elle prône une école ouverte où le dialogue avec les familles doit être favorisé ainsi qu'avec le début des nouveaux programmes maternelle où il est écrit que

« L'école maternelle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. »

Ainsi l'IEN de Montereau sollicitée sur la même question en réunion de directeurs, leur laisse-t-elle toute liberté quant à leur décision. Que se serait-il passé en cas de problème et qui aurait été tenu pour responsable ?

Le manque criant d'enseignants dans notre département a malheureusement d'autres conséquences : il vous conduit à refuser de plus en plus de temps partiels et d'exeat, plaçant nos collègues dans des situations personnelles extrêmement difficiles à vivre et qui ne leur permettent pas d'aborder sereinement l'année scolaire à venir. Il est inacceptable que des enseignants soient victimes d'un état de fait dont ils ne sont pas responsables.

Au mois de juin 2015, vous avez annoncé aux maîtres-formateurs que vingt-trois d'entre eux seraient amenés à assurer le suivi d'EFS en Seine-Saint-Denis. Le choix de ces « privilégiés » ne se ferait « évidemment » que sur la base du volontariat. Seuls neuf collègues se sont portés candidats. Aussi lundi dernier, avez-vous décidé de donner votre propre définition du volontariat en désignant d'office les quatorze collègues manquants ! Interpellé par le secrétaire général du SNUipp-FSU, le ministère nous a expliqué que la sélection des « nominés » aurait été faite en fonction des critères suivants : proximité, ancienneté... et directeur (pour des facilités de gestion d'emploi de leur temps...). Seule « consolation », ces collègues, seraient dispensés d'intervention en ESPE et d'animations pédagogiques. Tout cela évidemment sans aucune information en direction des organisations représentatives des personnels. Cette décision unilatérale et ces désignations autoritaires posent un véritable problème concernant l'avenir de la formation dans notre département : vous prenez le risque de démotiver nos collègues MF et de les pousser à la démission. La proximité de notre département avec la Seine-Saint-Denis ne doit pas servir de prétexte à l'administration pour bafouer et réduire à néant le dialogue social. Si nos collègues du 93 sont actuellement dans une situation dramatique pour faire face à l'ensemble de leurs besoins, notre département est dans une situation tout aussi critique et ne peut servir de soupape de sécurité pour ses voisins. Aujourd'hui les PEMF, demain qui sait : les moyens de remplacement, les collègues en complément de service nommés sur des communes limitrophes du 93, les personnels des RASED... et puis ce sera bientôt tous les collègues qui n'auront plus l'assurance d'être nommés sur notre département.

Le SNUipp-FSU 77 demande que soit accordé aux neuf collègues réellement volontaires un temps de décharge supplémentaire équivalent à un tiers de décharge au total. Quant aux quatorze collègues désignés, nous exigeons que cette décision soit annulée et nous sommes prêts à engager avec eux des démarches auprès du tribunal administratif si vous maintenez votre position.

Venons-en maintenant à la carte scolaire qui nous réunit ce matin. Notre constat reste malheureusement identique à celui des années précédentes : le compte n'y est pas ! La dotation une fois de plus permet tout juste de couvrir la hausse démographique mais ne répond pas aux besoins de notre département. Cela se traduit encore et toujours par des choix au détriment des mêmes catégories de personnels :

- Pas de réel renforcement des RASED avec seulement huit créations de postes E et aucun poste G
- Seulement huit créations de postes « plus de maîtres que de classes »
- Rien pour la scolarisation des moins de 3 ans et des effectifs toujours beaucoup trop lourds en maternelle

- Une création de trois postes d'UPE2A alors que le double serait nécessaire
- Pas d'évolution positive d'un classement départemental permettant de compenser le traitement catastrophique de l'Education prioritaire dans notre département.

Votre souhait de privilégier les postes devant élèves est dicté par l'indigence de la dotation départementale et le regard que pourraient porter les parents d'élèves sur des classes non pourvues d'enseignants : il est logique au regard de votre position mais nettement insuffisant pour nos élèves et nos collègues.

Je vous remercie.